

École Régionale des Beaux-Arts - Développement de fonds spécifiques de la bibliothèque - Subvention du Centre National du Livre

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Centre National du Livre (CNL) accorde des aides sous forme de subventions dans le cadre du développement des collections des bibliothèques sur un ou plusieurs thèmes. La participation du CNL ne peut excéder 50 % du montant total du projet proposé.

Dans ce cadre, le CNL accorde une subvention de 1 030 € pour l'acquisition de livres et de revues par la bibliothèque de l'école sur le thème intitulé «Poésie sonore».

L'aide peut être sollicitée chaque année sur un thème différent ou sur le même thème pendant trois ans consécutifs.

Le Conseil Municipal est invité :

- à approuver l'encaissement de la subvention de 1 030 € du Centre National du Livre au titre de l'année 2008. Cette recette sera inscrite sur la ligne budgétaire 74.23.74718.49000 qu'il conviendra d'abonder d'un crédit d'égal montant lors de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2008

- à autoriser M. le Maire à solliciter à partir de 2009 auprès du Centre National du Livre des subventions relatives au développement des fonds de la bibliothèque de l'École Régionale des Beaux-Arts, ces subventions étant encaissées dans les mêmes conditions.

«M. LE MAIRE : Et c'est à cet instant que j'ai prévu de vous présenter le nouveau directeur de l'École Régionale des Beaux-Arts qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Je l'ai vu dans la salle, c'est M. Laurent DEVEZE. Monsieur DEVEZE soyez le bienvenu. M. DEVEZE a été recruté après un concours très relevé, il y a eu 30 candidats, comme quoi notre école est une école qui a une bonne réputation. Sur 30 candidats, 6 ont été auditionnés par un jury composé d'adjoints à la culture et à l'enseignement supérieur, l'Etat, la délégation aux arts plastiques. M. DEVEZE a 45 ans. Il est ancien élève de l'École Nationale Supérieure et enseignant à Sciences Po Paris. Il a quitté l'Ambassade de France à Stockholm où il était attaché culturel depuis 4 ans et il va avoir à gérer l'évolution du statut de l'École. C'est donc quelqu'un d'une grande qualité que nous recrutons à Besançon et qui va succéder à un autre homme d'une grande qualité, à savoir Alain PHILIPPE qui était à la tête de cette école depuis une quinzaine d'années je crois. Donc Monsieur DEVEZE bienvenue à Besançon et on compte sur vous pour continuer et puis donner encore un rayonnement et un élan nouveau à cette école. Surtout de l'ambition, du souffle (rires)».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.